

PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE HISCOCK-LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2003)

AUSTRALIE

5 février 2003. **Parlement.** Une députée peut-elle allaiter son enfant en séance ? La question a été posée par Kerstie Marshall, députée travailliste au Parlement de l'État de Victoria. Le règlement interdisant l'entrée de toute personne non élue par le peuple, la jeune parlementaire et son bébé de onze jours ont dû quitter la salle des séances... (*Le Monde*, 6 mars 2003).

AUTRICHE

28 février 2003. **Gouvernement.** Après trois mois de négociations pour former un nouveau gouvernement et se débarrasser de son encombrant allié d'extrême droite, le parti libéral FPÖ, dont les dissensions avaient fait chuter la première coalition noir-bleu en septembre dernier (cf. *RE*, 104) et provoqué les élections législatives anticipées du 24 novembre, le chancelier Wolfgang Schüssel, populiste (ÖVP), conservateur, décide finalement – après avoir échoué à constituer

un gouvernement avec les Verts – de reconduire la coalition avec le parti de Jörg Haider. Il est vrai que ce dernier sort terriblement affaibli des élections de l'automne. Obtenant 10,16 % des suffrages, il a vu disparaître plus de la moitié de son électorat (26,9 % en 1999) (cf. *RE*, 93), à l'inverse du ÖVP qui a gagné 16 % (42,3 % des voix). La formation de ce nouveau gouvernement ne suscite plus les protestations enregistrées en Europe lors de la constitution du gouvernement précédent.

Le chancelier ne souhaitait pas s'allier à l'opposition sociale-démocrate, trop exigeante pour être acceptée dans le cabinet.

Sur les 18 membres du gouvernement (14 hommes et 4 femmes), 11 sont ÖVP et 6 FPÖ, dont le vice-chancelier Herbert Haupt et le ministre des Finances Karl-Heinz Grasser. La coalition disposera de 97 sièges au Parlement contre 86 à l'opposition (*Le Figaro*, 17, 18 février et 1^{er}-2 mars 2003 ; *Libération*, 11, 17 et 22-23 février et 1^{er}-2 mars 2003 ; *Le Monde*, 8, 18 et 22 février et 2-3 mars 2003).

163

* Université de Poitiers – UMR 6567 CECOJI.

CHINE

15 et 16 mars 2003. **Chef de l'État, Premier ministre, gouvernement.** En application des décisions prises lors du XVI^e Congrès du Parti communiste chinois (cf. *RE*, 105), le 15 mars, Hu Jintao, 60 ans, nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois, est élu par l'Assemblée nationale populaire, qui comprend 2 984 députés, à la fonction de chef de l'État pour un mandat de cinq ans. Il succède à Jiang Zemin, aux commandes de l'État chinois depuis dix ans. Il était seul candidat. Zen Qinghong devient vice-président.

164

Le 16 mars Wen Jiabao, 60 ans, est élu nouveau Premier ministre à la quasi-unanimité des députés. Il constitue un gouvernement de 29 ministères et commissions : Li Zhaoxing, 62 ans, se voit de nouveau confier les Affaires étrangères, le général Cao Gangchuan la Défense et Zhou Yongkang la Sécurité publique. Une série de réformes qui mettrait fin au « bol de riz en fer » s'efforcera de généraliser le système du contrat de travail à l'ensemble des administrations.

Le Premier ministre est entouré d'un cabinet de 9 membres (Conseil des affaires d'État) dont le premier vice-Premier ministre Huang Ju, l'un des 9 membres du tout-puissant Comité permanent du Bureau politique.

Rappelons que Jiang Zemin, 76 ans, qui conserve la haute main sur l'armée chinoise en sa qualité de président des deux commissions militaires centrales du Parti et de l'État, demeure l'homme clé du système et reste le « noyau de la troisième génération », selon la formule de Deng Xiaoping (*Le Figaro*, 5, 17 et 18 mars 2003 ; *Libération*, 5, 6 et 17 mars 2003 ; *Le Monde*, 6, 12, 16-17 et 18 mars

2003 ; *Courrier international*, 13, 20 et 27 mars 2003).

GÉORGIE

11 février 2003. **Droit parlementaire.** Une loi prohibant le port d'armes au Parlement est adoptée. Jusqu'alors, un tiers des députés avaient une arme sur eux. D'autres parlements devront-ils suivre cet exemple dans le monde ? (*Libération*, 12 février 2003).

MALTE

8 mars 2003. **Référendum.** 53,65 % des électeurs maltais ont approuvé l'entrée de leur pays dans l'Union européenne (après 13 ans d'hésitations), comme le leur demandait le Premier ministre, Parti nationaliste, Edward (Eddie) Fenech Adami. La participation a été de 91 %. Le non était prôné par l'opposition travailliste et la General Workers Union.

C'est le premier référendum organisé depuis celui sur l'indépendance de l'île en 1964 et le premier des 9 référendums qui doivent avoir lieu pour les nouvelles adhésions à l'Union européenne. Seule Chypre ne fera pas de consultation populaire.

	voix	%
Inscrits	297 881	
Votants	270 650	90,86 %
Nuls	3 928	
Suffrages exprimés	266 722	
Oui	143 094	53,65 %
Non	123 628	46,35 %

Ce référendum n'a que valeur consultative mais la décision du parlement ne fait aucun doute (*Le Figaro*, 8-9 et 10 mars 2003 ; *Libération*, 7 février, 7-8 et 10 mars 2003 ; *Le Monde*, 11 février, 8, 11 et 12 mars 2003 ; *Courrier international*, 13 mars 2003).

SLOVÉNIE

23 mars 2003. **Référendum.** Après Malte, la Slovénie approuve l'adhésion à l'Union européenne par 89,66 % de oui. Le taux de participation a été de 55 % seulement, tant le résultat semblait acquis d'avance.

De même l'adhésion à l'OTAN a été approuvée par 66,08 % de *oui* contre 33,92 % de *non*. La guerre en Irak,

impopulaire en Slovénie, a joué en défaveur de l'adhésion, mais cela a été tempéré par les conséquences de l'assassinat du Premier ministre serbe (*Le Figaro*, 22-23 et 24 mars 2003 ; *Libération*, 22-23 et 24 mars 2003 ; *Le Monde*, 25 mars 2003 ; *Courrier international*, 27 mars 2003).

UNION EUROPÉENNE

1^{er} février 2003. **Traité.** Le Traité de Nice, qui avait été signé le 26 février 2001, entre en vigueur le 1^{er} février 2003. La dernière ratification, le 18 décembre 2002, a été celle de l'Irlande qui a dû organiser deux référendums à cet effet. Rappelons que la France a ratifié le traité le 19 octobre 2001 (*Libération*, 3 février 2003 ; *Le Monde*, 4 mars 2003).